

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Emerging Markets Bond Fixed Maturity 2024 Fund, un compartiment libellé en dollars américains du Fonds Aberdeen Standard SICAV IV, Shares A Acc Hedged EUR (ISIN : LU2223175097). Ce fonds est géré par Aberdeen Standard Investment Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de l'investissement

Le Fonds vise à générer des revenus et à rembourser le capital à la date d'échéance du Fonds en 2024 en investissant dans des obligations. Le Fonds ne vise pas un niveau de revenu minimum ou spécifique et il n'y a aucune certitude ou promesse que le Fonds atteindra cet objectif.

Politique d'investissement

Titres en portefeuille

- Avant les 12 mois précédant la Date d'échéance, le Fonds investira au moins 70 % dans des obligations libellées en dollars américains qui arrivent à échéance avant la Date d'échéance, émises par des sociétés, des gouvernements ou des organismes liés à un gouvernement qui sont basés ou exercent la majorité de leurs activités dans un pays émergent.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 50 % dans des obligations de qualité inférieure à investment grade et peut également investir dans d'autres valeurs mobilières, des organismes de placement collectif, des instruments du marché monétaire et des liquidités.
- À partir de 12 mois avant la date d'échéance, le Fonds investira de plus en plus dans des instruments du marché monétaire et des liquidités.

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement et n'utilise pas d'indice de référence pour la construction du portefeuille, la gestion des risques ou la mesure des performances.
- Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations qui cherchent à obtenir un revenu attrayant tout en réduisant le risque de pertes. La variation projetée de la valeur du Fonds (mesurée par la volatilité annuelle) ne devrait pas, dans des circonstances normales, dépasser 7,5 %.
- abrdrn intègre les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au processus d'investissement. Les détails de l'approche d'intégration des facteurs ESG pour l'investissement en

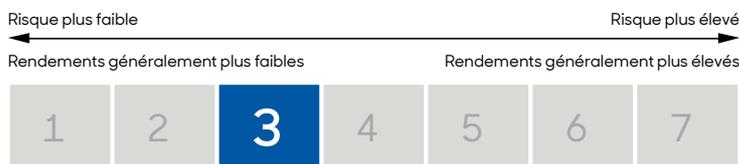
obligations sont publiés sur www.abrdrn.com sous « Sustainable Investing » (Investissement durable).

Produits dérivés et techniques

- Dans des circonstances ordinaires, le Fonds n'a pas recours pas aux produits dérivés.

Le Fonds sera ouvert aux rachats lors de n'importe quel jour de négociation. Les rachats seront soumis à un prélèvement de dilution ou à une taxe de rachat, si celle-ci est supérieure, qui sera conservé au profit du Fonds. Le Fonds devrait être ouvert aux souscriptions pendant une courte période autour de sa date de lancement seulement et toute souscription ultérieure sera à la discrétion du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration utilisera son pouvoir discrétionnaire pour déterminer les revenus payables aux investisseurs et cela peut varier dans le temps. Dans les catégories d'actions de distribution couvertes contre le risque de change, le revenu à payer reflétera également l'impact attendu de la couverture des devises. Dans les catégories d'actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur des actions. Si les actifs du Fonds tombent en dessous de 100 millions de dollars ou si l'objectif d'investissement du Fonds ne peut plus être atteint, le conseil d'administration peut décider de liquider le Fonds. Recommandation : le Fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent avant la date d'échéance. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir.

La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le fonds est noté 3 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants :

- Le niveau de revenu du Fonds ne peut être garanti et le Fonds peut ne pas être en mesure de rembourser le capital.
- En raison de l'objectif de revenu du fonds, le revenu peut être prélevé sur le capital. Cela peut avoir une incidence sur la valeur du capital obtenue par les investisseurs lors du rachat.
- Le fonds n'est pas garanti et les rendements peuvent être négatifs. En outre, le fonds est destiné à être détenu jusqu'à la date d'échéance. Les investisseurs qui ne conservent pas leurs actions jusqu'à la date d'échéance pourraient subir d'importantes pertes.
- Le Fonds peut investir dans des obligations ayant des caractéristiques spécifiques qui sont censées générer des performances plus élevées mais qui peuvent comporter un risque plus important. Il s'agit notamment des obligations remboursables par anticipation, des obligations convertibles, des CoCos, des obligations adossées à des actifs et des obligations hypothécaires.
- Le fonds investit dans des titres exposés au risque de défaut de l'émetteur sur le paiement des intérêts ou du capital.
- Le fonds investit dans des obligations à haut rendement qui comportent un risque de défaut plus important que les obligations à rendement moins élevé.
- Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- Le Fonds investit dans des obligations qui versent des revenus et du

capital avant ou après la date d'échéance. L'impact du réinvestissement des paiements reçus ou de la vente de ces titres est incertain.

- La valeur du fonds peut augmenter ou baisser chaque jour pour de nombreuses raisons, dont les variations des taux d'intérêt, les prévisions d'inflation ou la qualité de crédit perçue des pays ou des titres.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint.

Le cours des actifs et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis ; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du capital investi au départ.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus. La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun. Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.

Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	1.50%

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.40%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.00%
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre des frais courants est une estimation basée sur les dépenses de la dernière année et peut varier d'une année à l'autre. Il n'inclut pas les coûts d'achat ou de vente d'actifs pour le Fonds. On utilise une estimation afin de fournir le chiffre qui sera le plus probablement facturé. Le montant des frais en cours est arrêté au 31/12/2020.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur www.aberdeenstandard.com.

PERFORMANCES PASSÉES

Emerging Markets Bond Fixed Maturity 2024 Fund, A Acc Hedged EUR Shares

Le fonds a été lancé en 2020. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2020.

Rendements %



INFORMATIONS PRATIQUES

Ce document ne décrit qu'une seule catégorie d'actions ; d'autres catégories d'actions sont disponibles.

Les investisseurs ne sont pas autorisés à transférer leur investissement dans un autre compartiment d'Aberdeen Standard SICAV IV. Veuillez vous reporter au Prospectus du fonds pour en savoir plus.

De plus amples informations sur le Fonds, y compris son prospectus* et ses derniers rapports annuels et semestriels**, sont disponibles gratuitement auprès de Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.À. (« ASI Lux »), 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Téléphone : (+352) 46 40 10 820 E-mail :

aberdeen.global@aberdeenstandard.com.

D'autres informations pratiques, y compris les cours actuels des actions du Fonds, sont disponibles sur le site www.aberdeenstandard.com.

Le prospectus et les rapports annuels et intermédiaires couvrent tous les fonds de Aberdeen Standard SICAV IV. Bien que Aberdeen Standard SICAV IV soit une entité juridique unique, les droits des investisseurs dans ce Fonds sont limités aux actifs de ce Fonds.

Le dépositaire et administrateur du Fonds est BNP Paribas Securities Services, succursale du Luxembourg.

La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

ASI Lux ne peut être tenu responsable que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du prospectus du fonds.

Le représentant et agent payeur en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'information clés pour les investisseurs, les statuts, les rapports annuels et intermédiaires peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle en vertu de la directive OPCVM V, y compris, mais de manière non exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.aberdeenstandard.com et une copie papier sera mise gratuitement à disposition sur demande à la Société de gestion.

*Disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol, **

Disponible en français et anglais.

L'Aberdeen Standard SICAV IV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/01/2022.

Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF et a son siège social au 35a avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.